



- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Commune de PINEUILH
67 rue Jean-Raymond Guyon - 33220 PINEUILH
mairie@pineuilh.fr
Téléphone : 05 57 46 03 07
- **Contact :** Service des marchés publics
mairie@pineuilh.fr
- **Type de procédure :** Procédure adaptée suivant les dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique
- **Référence :** 2022-10-01 FCS Vidéoprotection
- **Code CPV :** 32323500
- **Objet du marché :**
Extension, renouvellement, création, fourniture et installation d'un système de vidéoprotection sur la commune de Pineuilh
- **Des variantes seront-elles prises en compte :** NON
- **Décomposition en lots et tranches :**
La présente consultation ne fait pas l'objet d'un allotissement au sens de l'article L 2113-10 du code de la commande publique, le lot étant unique.

En revanche, elle fait l'objet d'une division en tranches conformément à l'article R2113-4 du code de la commande publique.
Le marché se compose d'une tranche ferme et de 5 tranches optionnelles :

Tranche ferme : remplacement du matériel existant par un équipement modernisé sur les sites 1,2,3, le CSU et les antennes relais
Tranche optionnelle n°1 : fourniture, installation avec prestations associées sur les sites 4, 6 et 7
Tranche optionnelle n°2 : fourniture, installation avec prestations associées sur le site 5
Tranche optionnelle n°3 : fourniture, installation avec prestations associées sur le site 8
Tranche optionnelle n°4 : fourniture, installation avec prestations associées sur le site 9
Tranche optionnelle n°5 : fourniture, installation avec prestations associées sur le site 10
- **Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site internet :** <https://demat-ampa.fr>
- **Conditions relatives au marché :**
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire solitaire.

La sous-traitance est autorisée dans les conditions de l'article L2193-3 du code de la commande publique, des articles R2193-1 à -4 du code de la commande publique et de l'article 3-6 du CCAG FCS.

Conditions de participation :

- **Critères de sélection des candidatures :**

L'ensemble des offres reçues doit répondre aux conditions définies au règlement de consultation dans le cadre des articles L2152-1 à L2152-4 et R2152-1 et R2152-2 du code de la commande publique.

Sélection :

Tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires des articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes.

Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ses justificatifs.

- **Critères d'attribution :**

Offre la plus intéressante appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de consultation.

- **Date limite de réception des offres :** 31/10/2022 à 12 h 00

- **Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

- **Adresse où elles doivent être transmises :**

Les offres devront être déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plateforme de dématérialisation : <https://demat-ampa.fr>

- **Renseignements complémentaires :**

Pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique et adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Commune de PINEUILH

67 rue Jean-Raymond Guyon - 33220 PINEUILH

Courriels : mairie@pineuilh.fr ; st@pineuilh.fr

Téléphone : 05 57 46 03 07

Procédures de recours :

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Bordeaux

9 rue Tastet - CS 21490

33063 Bordeaux cedex

Tél : +33 0556993800

E-mail : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

URL : <https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis : 03 octobre 2022